

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2025

Présent.e.x.s : Alicia Chevrier, Beltan Michel, Paulin Robert, Nora Cupelin, Giulia Laratta,
Leonhard Unterlechner ; Gerd Rothenberg

Excusé.e.x.s : Antonio Latella

PV : Giulia Laratta et Paulin Robert

18h15 : SDSA

Visite guidée du Tribunal Fédéral

Table ronde sur le désarmement

Chiara, Catia & Arya

Visite guidée du Tribunal Fédéral

Dans le cadre des activités de la SDSA, le département souhaite organiser une visite du Tribunal Fédéral à Lausanne le 5 mars 2025 à 10h30. En tant que plus haute instance judiciaire de Suisse, le Tribunal Fédéral joue un rôle clé dans l'application du droit, y compris dans des affaires ayant une portée internationale. Cette visite permettra aux étudiants membres de la SDSA d'explorer l'interaction entre le droit suisse et le droit international, un aspect essentiel pour toute personne s'intéressant à la diplomatie et aux relations internationales.

L'événement consistera en une visite guidée du Tribunal Fédéral, offrant aux étudiants une immersion directe dans cet environnement judiciaire. La visite sera suivie d'une session de questions-réponses avec un intervenant, permettant d'échanger sur des affaires d'intérêt international et sur le rôle du Tribunal dans le paysage juridique global.

La demande concerne les frais de transport (CHF 240.-) et un cadeau de remerciement pour l'intervenant (CHF 24.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 264.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.

- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

Table ronde « Le désarmement à l'heure des conflits de haute intensité »

La table ronde du 17 mars 2025 sur le désarmement vise à réunir des experts académiques, des diplomates et des représentants officiels pour analyser les tensions et paradoxes entourant le désarmement dans un contexte marqué par la recrudescence des conflits de haute intensité. Alors que les rivalités géopolitiques s'intensifient et que les arsenaux militaires continuent de se moderniser, la question du désarmement se heurte à de multiples défis, allant des impératifs de sécurité nationale aux dynamiques stratégiques entre grandes puissances. L'évènement abordera les obstacles à la réduction des armements, les négociations internationales en cours et les perspectives d'initiatives multilatérales visant à promouvoir la paix et la stabilité. La table ronde sera introduite par l'intervention de la professeure de droit international Paola Gaeta et les représentants permanents de la France, du Pérou et de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement : Camille Petit, Julien Thöni et Angel Horna Chicchon.

La demande de subvention s'élève à CHF 396.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

18h45 AECIDE
Voyage d'études à Strasbourg
 Jessica et Kinda

L'AECIDE souhaite organiser un voyage d'études à Strasbourg, dans le but de permettre aux étudiant.e.x.s de relier concrètement les enseignements théoriques abordés en cours avec la pratique. Les institutions et associations incluses dans le programme (Conseil de l'Europe, ENOC, CEDH, et l'association Themis) jouent un rôle central dans la protection et la promotion des droits de l'enfant, la thématique fondamentale du MIDE. Cette immersion permettra d'approfondir la compréhension de ces acteurs et de mieux saisir leurs enjeux, stratégies et pratiques, au-delà de ce qui peut être enseigné. Ce projet répond aussi à un besoin essentiel de créer des liens entre étudiant.e.x.s, compte tenu de la structure particulière de leur programme. Le voyage aura lieu du 6 au 8 avril 2025.

La demande de subvention concerne les CHF 200.- octroyés pour les voyages d'études pour un total de 30 participant.e.s. Cela couvrira les transports en train (CHF 3422.10), les transports sur place (CHF 3794.99), l'hébergement (CHF 1976.47), les activités prévues (CHF 165.-) et

d'éventuelles autres dépenses (CHF 105.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 6000.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

19h00 ADEPSY

Conférence sur le décalage de désirs dans le couple

Léa et Andrea

L'ADEPSY propose d'organiser une conférence tout-public sur la thématique du décalage de désirs dans le couple, abordée à travers le regard de la sexologie et de la psychothérapie. Les buts de la conférence sont d'informer, sensibiliser et faire tomber les tabous, ainsi qu'encourager les échanges informels entre étudiant·es et professionnel·les et renforcer la communauté de psychologie. La conférence débutera à 18h30, et aura lieu dans une salle d'UniMail pouvant accueillir un effectif d'environ 80 personnes. Les intervenantes seront Yvonne Iglesias et Laurence Dispaux. La conférence aura lieu le 19 mars.

La demande de subvention concerne l'impression d'affiches et de flyers (CHF 27.85), l'apéritif de remerciements (CHF 200.-) et des cadeaux de remerciements (CHF 60.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 287.85

Décision : La demande est acceptée et arrondie au franc supérieur, à hauteur de 288.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

19h15 AESPRI

Voyage d'études Strasbourg, La Haye et Bruxelles

Joanne, Margot

L'AESPRI souhaite organiser un voyage à Strasbourg, Bruxelles et La Haye du 7 au 13 avril

2025. Le voyage débutera par un des deux centres névralgiques de la politique européenne, Strasbourg. L'AESPRI y visitera le Parlement Européen ainsi que la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Bien que la Suisse ne fasse pas partie de l'Union européenne, le Parlement Européen reste un lieu important à visiter dans le cadre de leurs études. La Cour Européenne des Droits de l'Homme, quant à elle, administre en partie les lois suisses, car la Suisse y a adhéré en 1974. Iels se rendront ensuite dans la capitale de l'Europe, Bruxelles. La capitale de la Belgique leur offrira l'opportunité de rencontrer l'ambassadeur Suisse qui y est établi. Cette rencontre leur permettra de mieux cerner son rôle dans cette ville importante pour l'Europe. Iels se rendront aussi à la Commission européenne ainsi qu'au Service européen pour l'action extérieure, ce qui leur donnera l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur ces deux institutions. Pour terminer, iels iront à La Haye. Cette ville est fondamentale pour la Justice mondiale, car elle abrite la Cour International de la Justice ainsi que la Cour Pénal International. Iels devraient aussi avoir l'opportunité de rencontrer l'ambassadrice Suisse de la Haye qui leur expliquera son rôle dans la ville de la Cour. Iels pourront aussi approfondir leurs connaissances en art en se rendant au musée Mauritshuis. Iels seront 16 participantxs au total.

La demande de subvention concerne les logements (2'328.-), les transports (4'636.32) et les activités (693.32).

La demande de subvention s'élève à CHF 7'666.24.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de 3'200.-.

La Commission rappelle que pour les voyages d'études il est nécessaire de faire une demande de subvention auprès du Décanat avant de soumettre une demande à la CGTF.

La Commission rappelle également qu'il est nécessaire de fournir la liste complète des participant.e.s au voyage d'études pour obtenir une subvention extraordinaire.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

19h30 CUAE

Conférence Montblanc

Agendas guide 25-26

Zora, Théo

La CUAE soumet une demande de subvention extraordinaire en vue d'organiser une conférence concernant les conditions de travail des travailleur.euse.x.s employé.e.x.s par les entreprises sous-traitantes de Montblanc à Prato (Italie). En effet, à partir du printemps 2024, une lutte menée par ces travailleur.euse.x.s a révélé que la célèbre marque suisse d'articles de luxe, à l'instar de nombreuses autres dans ce secteur, exploite les ouvrier.ère.x.s des industries de Prato, en leur imposant des horaires dépassant les limites légales nationales et des salaires largement insuffisants. La CUAE estime qu'il est indispensable de donner de la visibilité à ce sujet au sein

de l'université en organisant une conférence, qui permettra à la communauté universitaire de prendre conscience de cette problématique et des liens entre cette lutte et l'économie genevoise. Il s'agit d'ailleurs de thématiques qui se situent au carrefour de plusieurs domaines d'intérêt des facultés de notre université, notamment l'économie et les sciences de la société.

La demande concerne les frais de déplacement des intervenants (CHF 450.-), les frais d'apéritif (CHF 200.-), l'impression d'affiches (CHF 19.-) et l'impression de flyers (CHF 14.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 683.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La CGTF invite les associations à inclure des personnes liées à la vie académique de l'Université de Genève dans les événements publics.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

Aujourd'hui et depuis plusieurs années, l'agenda et guide de l'étudiant.e.x est un élément incontournable de l'université de Genève. L'agenda-guide de la CUAE rencontre tous les ans un vif succès auprès des étudiant.e.x.s. Des milliers d'exemplaires sont distribués à la communauté universitaire chaque année, et ce depuis plus de 10 ans. Leur succès ne tarit pas : les demandes sont constantes tous les ans, tout au long de l'année. Le format des agendas-guides a été repris par l'association des étudiant.e.x.s de Fribourg qui, depuis quelques années, édite un agenda similaire. Les étudiant.e.x.s des universités de Neuchâtel, Lausanne et de la Suisse Italienne publient également un agenda chaque année.

Au vu de la censure de l'agenda-guide de l'année 2024-2025, la CUAE a pu entamer une réflexion sur le contenu de celui-ci. Outre la revue habituelle de l'intégralité du contenu de l'agenda-guide, la CUAE prévoit d'entamer deux changements significatifs pour l'édition 2025-2026 : La pérennisation des textes contextualisant le *flipbook* et les dates politiques et Une mise à jour complète du guide de l'étudiant.e.x

En plus de cela, il sera inséré une déclaration qui exclut l'UNIGE de toute responsabilité vis-à-vis du contenu de l'agenda-guide, comme cela est d'ailleurs déjà le cas pour les dates académiques.

La demande de subvention concerne le graphisme (CHF 5'000.-) et les impressions (CHF 23'312.25).

La demande de subvention s'élève à CHF 30'202.82.

Décision : Suite aux événements de l'année dernière, la demande est reportée au mois prochain.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

21h00 UniParty

Soirée étudiante (garantie de déficit)

Gilles, Sergiana

UniParty souhaite obtenir une garantie de déficit concernant notre soirée étudiante organisée, le 15 mars 2025 à Uni Mail de 23h à 5h. Cet évènement qui rassemble environ 3000 étudiants est accompagné d'un dispositif de sécurité adéquat pour garantir le bon déroulement de l'évènement. UniParty organise des soirées dans les locaux universitaires depuis maintenant plusieurs années. Ce n'est pas seulement une occasion de divertissement, mais également un moment de cohésion social et de valorisation de l'esprit communautaire au sein de l'Université. De plus, dans l'éventualité où la soirée des collaborateurs ne pourrait se tenir comme prévu, cela entraînerait des coûts supplémentaires. La garantie demandée permettra ainsi de sécuriser l'organisation de cet évènement malgré de potentiels imprévus, afin de garantir une expérience de qualité à tous les participants et de maintenir cet évènement emblématique sans compromettre sa réussite.

La demande de subvention s'élève à 62'035.96. Le montant s'élève à CHF 12'407.20 au total.

Décision : La demande est acceptée, à hauteur de 12'408.- arrondie au franc supérieur.

La Commission aide aux garanties de déficit dans le contexte où un budget est viable.

La Commission soulève l'importance de l'accessibilité de l'évènement pour les étudiant.e.s.

La Commission rappelle qu'il faut respecter les délais de dépôt de dossier.

La Commission demande aux associations de respecter les directives et conditions posées par la CGTF dans le cadre d'une subvention extraordinaire, ici une garantie de déficit.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

21h15 Divers

- Apéro AMUNIGE : la demande est acceptée à hauteur demandée.
- Convocation du Grand Conseil : Le président, un.e secrétaire et un.e membre de l'AU seront conviés.
- Proposition de parler des voyages d'études à la prochaine séance.

La séance se termine à 21:31

PV rédigé par Paulin Robert et Giulia Laratta le 24 février 2025.